

PHARMACIEN(NE) :

<u>Missions</u>	<p>Le pharmacien est un spécialiste du médicament dans sa globalité. Les études de pharmacie permettent l'accès un éventail large de secteur d'activité (circuit de distribution, vente et conseil, hôpital, armée et sapeurs-pompiers, enseignement et recherche, industrie, biologie, institutions et instances de régulation du médicament...) et de métiers. Le pharmacien d'officine (qui travaille en pharmacie) délivre les médicaments prescrits par le médecin.</p> <p>Il veille aux éventuelles incompatibilités et peut proposer des produits non soumis à prescription ou des génériques. Son rôle d'information, de conseil et de prévention médicale est très important. Il peut réaliser également des préparations spécifiques, toujours sur prescription.</p> <p>Outre sa fonction d'accueil, le pharmacien doit tenir sa comptabilité et gérer stocks et tiers payant.</p> <p>Le pharmacien d'hôpital fournit les médicaments à donner aux malades et veille au suivi des protocoles élaborés avec les médecins.</p> <p>Dans un laboratoire privé, le pharmacien-biologiste peut être directeur, tout en effectuant des analyses. Dans un laboratoire public, il est recruté sur concours.</p> <p>Dans l'industrie pharmaceutique, le pharmacien suit le médicament tout au long de son élaboration : recherche, fabrication, contrôle, libération des lots, dossier d'autorisation de mise sur le marché (AMM) et marketing.</p> <p>La distribution pharmaceutique est assurée par le pharmacien grossiste répartiteur. Ce dernier achète, stocke et distribue les produits pharmaceutiques dans les officines et pharmacies d'établissements de santé de son secteur géographique. A l'interface entre les laboratoires et les pharmacies, il définit et fait appliquer les procédures relatives au produit et à la réglementation. Il supervise les opérations de contrôle, de la qualité produit et de sécurité et veille à la traçabilité de toutes les opérations effectuées. Il gère les relations clients (commandes, réclamations, renseignements) ainsi que les relations avec les autorités de tutelle ainsi que les déclarations administratives.</p> <p>Dans la haute fonction publique, les pharmaciens inspecteurs de la santé publique sont chargés d'élaborer les nouveaux textes sur la profession. Ils contrôlent également les fabricants de médicaments, ainsi que les grossistes, les officines et les laboratoires. Ils sont peu nombreux et recrutés sur concours.</p> <p>Des organismes publics comme l'Inserm, l'Inrae, l'Institut Pasteur, l'IRD et le CNRS recrutent quelques pharmaciens R&D pour de la recherche de haut niveau.</p> <p>L'armée, de son côté, emploie également des pharmaciens militaires. Recrutés sur concours à l'École de santé des armées, ils exercent des missions variées (pharmacien en hôpital militaire, pharmacien industriel, chercheur au sein de l'Institut de recherche biomédicale des armées, pharmacien en toxicologie).</p>
<u>Qualités</u>	Une bonne résistance physique est indispensable, ainsi que de bonnes capacités d'écoute.
<u>Formation</u>	<p>Pour être pharmacien, il faut être titulaire du DE de docteur en pharmacie. Les études durent entre 6 et 9 ans selon la spécialité choisie (6 ans pour les spécialités officine et industrie, 9 ans pour l'internat qui permet de se spécialiser en pharmacie hospitalière, en biologie médicale, en innovation pharmaceutique et dans la recherche).</p> <p>L'accès aux études de pharmacie s'effectue via la filière MMOP : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie. Beaucoup de changements à partir de 2020 dans cette filière : suppression de la PACES et du concours d'entrée en 2ème année, suppression du numérus clausus au profit d'un numérus apertus (nombre de places fixé par les universités en fonction de leur capacité d'accueil et de leurs besoins)</p> <p>Les études MMOP sont désormais accessibles selon 2 voies :</p> <ul style="list-style-type: none">• portail santé (qui remplace la PACES)• licence à mineure santé (qui offre une seconde chance aux étudiants voulant intégrer médecine) <p>Pour accéder en 2ème année d'études MMOP, les étudiants passent une épreuve d'admission (écrite et/ou orale).</p> <p>Conditions d'accès :</p> <ul style="list-style-type: none">avoir validé 60 crédits,avoir des résultats supérieurs à un seuil minimumavoir validé les unités d'enseignements de la mineure de santé pour les étudiants passés par la licence à mineure santé

2° et 3° année : tronc commun (disciplines théoriques appliquées à la santé et aux produits de la santé, stage en officine) + obtention du DFGSP (diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques)

4° et 5° année : choix de la spécialisation (officine, industrie ou internat) + obtention du DFASP (diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques)

6° année (cycle court) ou internat de 4 ans (cycle long)

cycle court pour les spécialités officine et industrie

cycle long pour les autres spécialités :

DES pharmacie options : pratique hospitalière pratique et recherche ou pharmacie industrielle et biomédicale ;

DES biologie médicale options biologie médicale spécialisée ou biologie médicale polyvalente ;

DES innovation pharmaceutique et recherche.

En fin d'études, obtention du DE de docteur en pharmacie et du DES suivi pour les internes en pharmacie

Pour les pharmaciens qui souhaitent évoluer dans le domaine de l'industrie, les étudiants peuvent valider une formation complémentaire en lien avec le domaine visé (diplôme d'ingénieur ou d'école de commerce, master droit de la santé, master pro de la distribution pharmaceutique, master qualité des produits de santé...).

L'École de santé des armées (Esa) recrute sur concours annuel les futurs pharmaciens militaires : accès après le bac ou durant les 3^{èmes} années du cursus. Le concours est très sélectif. Les élèves ont le statut d'élèves officiers. Ils reçoivent en parallèle une formation militaire et s'engage auprès de l'armée pour 21 ans minimum.

Situation/contexte

En officine, un **assistant pharmacien** peut devenir associé et/ou renforcer ses compétences en passant un DU (pharmacien orthopédiste). Un pharmacien-biologiste peut créer ou racheter un laboratoire d'analyses médicales.

Le pharmacien grossiste répartiteur peut évoluer vers un poste de responsable d'exploitation ou de directeur de site, de responsable des achats ou des approvisionnements, de responsable clientèle, un poste de directeur qualité ou de chef de produit en laboratoire pharmaceutique.

Pour les autres postes de pharmacien, les promotions varient selon le mode d'exercice.